

Préconisations d'emploi

Les qualités d'efficacité et la souplesse d'utilisation de AGRILIMACE® **TDS** permettent à l'utilisateur de définir et d'appliquer sa propre stratégie de traitement en fonction de l'évaluation du risque lié aux ravageurs.

Dans tous les cas, la mise en place de pièges à limaces et leur suivi jusqu'au stade limite de sensibilité de la culture (généralement 4 feuilles) sont très fortement conseillés. En pomme de terre, débiter à partir de la tubérisation.

APPLICATION AVANT SEMIS 4 à 5 kg/ha

Les applications de présemis peuvent s'effectuer dans les parcelles où le prosaïen et limaces ont foré et à condition que le semencier soit protégé en surface.

PRECONISATIONS DE BASE

APPLICATION AU SEMIS 4 à 5 kg/ha

L'application au plus au semis peut être complétée par une application localisée avec ELREX® TDS (1 dose pour 5 lit).

APPLICATION ENTRE SEMIS ET LEVÉE 4 à 5 kg/ha

D'une manière générale, les applications au semis doivent être privilégiées car ce sont celles qui protègent le plus efficacement les cultures. Les applications entre le semis et la levée sont réservées aux situations à risque moyen ou élevé dans le cadre d'une seconde intervention (prosaïen limaces foré). La modulation de dose à 4 kg/ha peut s'effectuer dans les traitements en programme, dans les situations à prosaïen modéré et lors d'applications localisées.


RÉINTERVENTION À LA LEVÉE 4 à 5 kg/ha

Les applications à la levée ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un programme : à ce titre, elles ne doivent jamais constituer le 1^{er} traitement anti-limaces d'une culture.

Délai Avant Récolte : 3 jours. La très bonne persistance d'action de AGRILIMACE® **TDS** doit cependant pousser les utilisateurs à observer un délai plus important dans les cas qui le nécessitent (salade, chou...).



Un sac efficace

- Plus solide
- Plus résistant à l'humidité
- Ouverture facile
- Moins d'odeurs
- Recyclable (Collecte Adivalor)
- Informatif (Réglages matériels d'épandage)
- Sac certifié 



CLC - 005 - Brochure - B 010 048 137 - Edition février 2009 (version française les professionnels)



AGRILIMACE®, AMM : N°960610 - ELREX® * AMM : N°8700305 - Composition : Métaaldéhyde à 50 g/kg. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette. Marques déposées, homologations et fabrication : DE SANGOSSE - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

PROTECTION DES PLANTULES



ANTI-LIMACES

Agrilimace® **TDS**

Les limaces vont déguster !



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Nouvelle formulation pour une meilleure protection de vos plantules...



Plus efficace

- 5 % de métaldéhyde à une dose de 4 à 5 kg/ha.
- Formulation spécialement élaborée pour que chaque gramme de métaldéhyde soit encore plus efficace.



Source : ACTA 2008

Plus efficace avec moins de matière active par hectare !



Source : ACTA 2008

Ses bénéfices

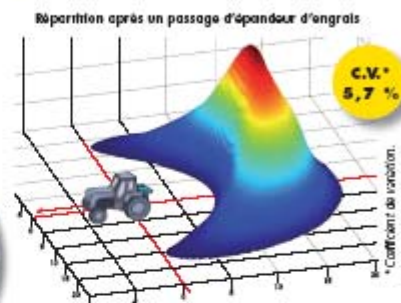


Appât TDS LA référence efficacité du marché !



Epandage facile et régulier

- Facile à épandre.
- Se dose aisément : peu de risque de sur ou de sous dosage.



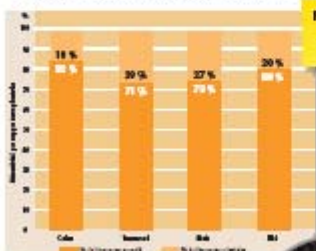
Source : CEMAGREF - Sully X44.

- La densité élevée (0,8), le calibrage parfait, la très bonne coulabilité et l'absence de poussière du granulé AGRILIMACE® TDS assurent un épandage homogène et une très grande régularité en grande largeur. Son faible CV l'atteste.



Attractivité unique

Attractivité du granulé AGRILIMACE® TDS sur limaces noires par rapport aux plantules



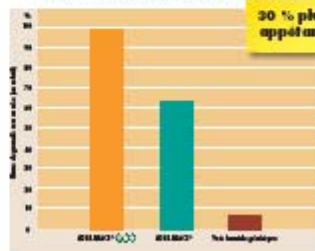
Source : R&D DE SANGOSSE 2008

Plus attractif que les plantules !



Appétence accrue

Consommation de différents appâts sur limaces noires (sans matière active)



Source : R&D DE SANGOSSE 2007

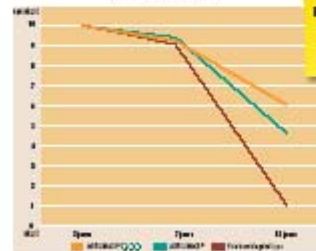
30 % plus appétant

- La nouvelle formulation de AGRILIMACE® TDS évite les cas de consommation sub létale.



Longue persistance d'action

Courbes de défillement Tests aux champs



Source : Charles River Laboratories

Plus résistant même en conditions difficiles

- En prolongant sa présence au sol, AGRILIMACE® TDS vous assure plus d'efficacité dans le temps.

24 à 30 granules/m²

- 60 000 granules cylindriques/kg à la dose de 4 à 5 kg/ha apportent un nombre idéal de 24 à 30 granules par m².



20 % de granules/kg en plus